

EMBARGO : 25 octobre 2023, 06 h 00 HEC

Les personnes noires de l'UE sont de plus en plus confrontées au racisme

Près de la moitié des personnes d'ascendance africaine dans l'UE sont confrontées au racisme et à la discrimination dans leur vie quotidienne, un chiffre en augmentation depuis 2016. Le harcèlement raciste et le profilage ethnique sont également fréquents, particulièrement chez les jeunes, selon une nouvelle enquête de l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA). La FRA appelle les pays de l'UE à prendre des mesures urgentes pour lutter contre la discrimination et le harcèlement à caractère raciste afin de garantir que tout le monde soit traité de manière égale et avec dignité.

Le deuxième rapport de la FRA, intitulé « [Être noir dans l'UE](#) », met en lumière les expériences des personnes d'ascendance africaine dans l'Union.

Il montre que, malgré la législation anti-discrimination contraignante en vigueur dans l'UE depuis 2000 et les évolutions politiques significatives intervenues depuis lors, les personnes d'ascendance africaine continuent d'être confrontées au racisme, à la discrimination et aux crimes de haine :

- **Discrimination raciale** - 45% des personnes interrogées déclarent avoir été victimes de racisme au cours des cinq années précédant l'enquête, ce qui représente une augmentation par rapport aux 39% enregistrés lors de la [dernière enquête de la FRA](#). En Allemagne et en Autriche, ce pourcentage dépasse les 70%. Le plus souvent, ces personnes sont victimes de discrimination lors de la recherche d'un emploi ou d'un logement. Les jeunes et les personnes ayant suivi des études supérieures sont les plus touchés. Pourtant, la discrimination reste invisible puisque 9% seulement la signalent.
- **Harcèlement raciste** - 30% des personnes interrogées déclarent avoir été victimes de harcèlement raciste, mais presque personne ne le signale. Les jeunes femmes, les personnes ayant fait des études supérieures et celles qui portent des vêtements à connotation religieuse sont plus susceptibles d'être victimes de harcèlement racial.
- **Profilage racial** - 58% des personnes interrogées affirment que leur dernière interpellation par la police au cours de l'année précédant l'enquête était le résultat d'un profilage racial. Celles qui perçoivent leur interpellation comme un profilage racial font beaucoup moins confiance à la police.
- **Travail** - 34% des personnes interrogées se sont senties victimes de discrimination raciale lorsqu'elles cherchaient un emploi et 31% ont fait l'objet de cette discrimination au travail au cours des cinq années précédant l'enquête. Par rapport à la population générale, elles sont plus susceptibles de n'avoir que des contrats temporaires et d'être surqualifiées pour leur travail.

- **Logement et pauvreté** - la hausse de l'inflation et du coût de la vie a exposé davantage de personnes d'ascendance africaine à un risque accru de pauvreté, par rapport à la population générale. Environ 33% de ces personnes éprouvent des difficultés à joindre les deux bouts et 14% ne peuvent pas se permettre de chauffer leur maison, contre respectivement 18% et 7% de la population générale. Le simple fait de trouver un endroit où vivre est un combat pour beaucoup, 31% d'entre elles affirmant avoir fait l'objet d'une discrimination raciale en tentant de trouver un logement.
- **Éducation** - les jeunes d'ascendance africaine sont trois fois plus susceptibles de quitter prématurément l'école que les jeunes en général. En 2022, les parents sont plus nombreux qu'en 2016 à déclarer que leurs enfants ont été victimes de racisme à l'école.

Afin de lutter efficacement contre le racisme et la discrimination, la FRA invite les pays de l'UE à :

- appliquer correctement la législation en matière de lutte contre la discrimination ainsi que des sanctions effectives, proportionnées et dissuasives ;
- identifier et enregistrer les crimes de haine, et considérer la motivation discriminatoire comme une circonstance aggravante lors de la détermination des sanctions ;
- recueillir des données sur l'égalité, y compris sur l'« origine ethnique ou raciale », afin d'évaluer la situation et de suivre les progrès accomplis ;
- veiller à ce que les organismes de promotion de l'égalité disposent des mandats et des ressources nécessaires pour lutter contre la discrimination et soutenir les victimes ;
- prendre des mesures pour prévenir et éradiquer les pratiques institutionnelles et la culture discriminatoires de la police, en s'appuyant sur le [guide de la FRA pour la prévention du profilage illicite](#) ;
- élaborer des politiques spécifiques pour lutter contre le racisme et la discrimination raciale dans les domaines de l'éducation, de l'emploi, du logement et des soins de santé.

Le présent rapport s'inscrit dans le cadre de la troisième enquête menée à l'échelle de l'UE par la FRA sur les expériences des immigrants et des descendants d'immigrants dans l'ensemble de l'UE.

Il analyse les réponses de plus de 6 700 personnes d'ascendance africaine vivant dans 13 pays de l'UE : Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Irlande, Italie, Luxembourg, Pologne, Portugal et Suède.

Citation de Michael O'Flaherty, directeur de la FRA :

« Il est choquant de ne voir aucune amélioration depuis notre dernière enquête de 2016. Au contraire, les personnes d'ascendance africaine sont de plus en plus victimes de discrimination uniquement en raison de la couleur de leur peau. Le racisme et la discrimination ne devraient pas avoir de place dans nos sociétés. L'UE et ses États membres devraient utiliser ces conclusions pour mieux cibler leurs efforts et faire en sorte que les personnes d'ascendance africaine puissent elles aussi jouir librement de leurs droits sans racisme ni discrimination ».

Pour en savoir plus, veuillez consulter les [questions et réponses sur les conclusions](#) ou contacter : media@fra.europa.eu / Tél. : +43 1 580 30 653